RUBRIQUES À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT PAR LE LICENCIÉ OU SON REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS/MAJEURS PROTÉGÉS

À conserver par le Club pendant 10 ans

À COMPLÉTER PAR LE LICENCIÉ MAJEUR ET / OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL D'UN LICENCIÉ MINEUR OU D'UN MAJEUR PROTÉGÉ

Je soussigné(e) M/Mme .....

En qualité de licencié et/ou de représentant légal du licencié : .....
.....

GARANTIES D'ASSURANCE ET/OU D'ASSISTANCE

Je reconnais :

☐ Avoir reçu le dépliant « Notice d'informations Licence Carte Neige 2020-2021 » et avoir pris connaissance, sur ce document ou sur le site de la FFS www.ffs.fr ou de son courtier d'assurances www.ffs.verspieren.com, de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance y figurant et avoir été informé de la possibilité de souscrire, pour mon compte ou celui du mineur/majeur protégé dont je suis le représentant légal, à des compléments de garanties lors de l'adhésion à la FFS (voir page 14).

CERTIFICAT MEDICAL

J'atteste sur l'honneur :

☐ Avoir présenté à mon club un certificat médical il y a moins de trois ans (licencié compétiteur) ou il y a moins de 20 ans (licencié dirigeant et loisir)*,

☐ Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat médical,

☐ Avoir renseigné et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01, disponible sur www.ffs.fr/questionnaire-sante

Si l'une des trois cases ci-dessus n'est pas cochée :

☐ Avoir présenté obligatoirement à mon Club un certificat médical (datant de moins d'un an) préalablement à la validation de la licence 2020/2021.

***Cas particulier pour les licenciés pratiquant le biathlon (compétition et loisir) :**

☐ Avoir présenté obligatoirement à mon Club un certificat médical (datant de moins d'un an) préalablement à la validation de la licence 2020/2021.

Il devra être fourni chaque saison au Club et mentionner l'absence de contre-indication à la pratique du biathlon (« en compétition » le cas échéant).

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Uniquement pour les licenciés mineurs et les majeurs protégés (lorsque la réalisation d'un tel prélèvement entre dans les catégories d'actes pour lesquelles l'intéressé bénéficie de l'assistance de la personne chargée de sa protection dans les conditions de l'article 459 du code civil)

J'autorise :

☐ Dans le cadre de la règlementation de lutte contre le dopage et en particulier de l'article R. 232-52 du Code du sport, tout prélèvement nécessitant une technique invasive sur le mineur pour lequel je suis investi de l'autorité parentale / sur le majeur protégé dont j'assure la protection.

CONTROLE DE L'HONORABILITE DES ENCADRANTS ET EXPLOITANTS BENEVOLES

J'atteste sur l'honneur :

☐ Être encadrant bénévole (au sens de l'article L. 212-1 du code du sport)

☐ Être exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (au sens de l'article L. 322-1 du code du sport). Sont considérés comme tel tous les présidents, trésoriers et secrétaires des clubs, des comités de ski, des comités départementaux, des ligues régionales et de la fédération ainsi que les directeurs généraux de ces mêmes structures.

Si au moins l'une des deux cases ci-dessus est cochée :

Je reconnais que la licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport.

À ce titre, j'ai compris que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération française de ski aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

J'autorise :

☐ La Fédération française de ski à utiliser mes (ou celles du mineur ou majeur protégé dont je suis le représentant légal) données personnelles (en particulier mon adresse email) à des fins promotionnelles ou commerciales pour ses propres activités et celles qu'elle peut réaliser au nom de ses partenaires ou fournisseurs officiels, sans cession des données à ces tiers.

☐ La Fédération française de ski à transmettre certaines de mes (ou celles du mineur ou majeur protégé dont je suis le représentant légal) données personnelles (en particulier mon adresse postale) à des tiers et notamment ses partenaires et fournisseurs officiels, à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

Date et signature du licencié majeur ou du représentant légal (pour les mineurs et majeurs protégés) :